

Guide par niveau de classe

pour

le choix des enseignements

INSCRIPTION en 6^{ème} 2017-2018

ANGLAIS

Tous les élèves de 6^{ème} suivent un enseignement d'anglais (4 h / semaine).

ARABE et HISTOIRE-GEOGRAPHIE programme libanais

En 6^{ème},

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement l'arabe (6h/semaine).
- Les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais, étudient l'arabe (4h/semaine).

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTION en 5^{ème} 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de 5^{ème} étudient l'anglais (3h / semaine).

ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE programme libanais

En 5^{ème}

- les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement
 - L'arabe (6h/semaine)
 - L'histoire-géographie dispensé en arabe selon le programme libanais (2h/semaine).
- Les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais, étudient également une 2^{ème} langue vivante :
 - Soit ils poursuivent l'étude de l'arabe (3h/semaine)
 - Soit ils arrêtent l'étude de l'arabe pour commencer celle de l'espagnol (3h/semaine).

INITIATION au LATIN

Les élèves de 5^{ème}, dispensés ou non, peuvent s'inscrire à l'initiation au latin (1h/semaine).

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTIONS en 4^{ème} 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de 4^{ème} étudient l'anglais (3h / semaine).

ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE et SCIENCES programme libanais

En 4^{ème},

- les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement,
 - L'arabe (6h/semaine),
 - L'histoire-géographie enseigné en arabe selon le programme libanais (3,5h/semaine)
 - Des enseignements scientifiques enseignés en français selon le programme libanais (1,5h/semaine).
- les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais poursuivent obligatoirement l'étude de la 2^{ème} langue déjà étudiée en 5^{ème} (arabe ou espagnol)

LATIN

Seuls les élèves ayant étudié le latin en classe de 5^{ème} peuvent l'étudier en 4^{ème} (2h/semaine). Les demandes exceptionnelles pour débiter le latin en 4^{ème} seront étudiées au cas par cas.

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTION en 3^{ème} 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de 3^{ème} étudient l'anglais (3h / semaine).

ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE et SCIENCES programme libanais

En 3^{ème},

- les élèves **non dispensés** des diplômes libanais
 - étudient obligatoirement
 - ✓ L'arabe (6h/semaine),
 - ✓ L'histoire-géographie enseigné en arabe selon le programme libanais
 - ✓ Des enseignements scientifiques enseignés en français selon le programme libanais
 - passent obligatoirement le brevet libanais
- les élèves **dispensés** des diplômes libanais
 - suivent le programme français. La LV2 étudiée est celle déjà étudiée en 4^{ème}.
 - et doivent passer le DNB.

Toutefois s'ils suivaient le programme libanais en 4^{ème}, ils peuvent choisir de continuer à étudier également en 3^{ème} le programme libanais et de passer le brevet libanais sans qu'un échec à cet examen bloque leur passage en 2nde.

LATIN

Seuls les élèves ayant étudié le latin en 4^{ème} peuvent s'inscrire au latin en 3^{ème} (2h/semaine).

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTIONS en **2^{nde}** 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de 2^{nde} étudient l'anglais (3h / semaine).

PROGRAMME LIBANAIS, PROGRAMME FRANCAIS

En 2^{nde},

- les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement
 - l'arabe (3h/semaine),
 - la littérature en langue arabe (2h/semaine),
 - l'histoire-géographie en langue arabe (1,5h/semaine).
- les élèves **dispensés** du programme libanais
 - ayant suivi les cours en 3^{ème} de programme libanais, peuvent
 - ✓ suivre la totalité de l'enseignement de 2^{nde} programme libanais (comme les non dispensés).
 - ✓ ou suivre les cours uniquement du seul programme français. Leur LV2 est alors l'arabe (3h/semaine).
 - n'ayant pas suivi en 3^{ème} le programme libanais, ne suivent que le programme français en 2^{nde} et étudient la même LV2 que celle étudiée en 3^{ème} (3h/semaine).

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

Les élèves suivent deux enseignements d'exploration (1h30 chacun).

- Le premier enseignement d'exploration est obligatoirement « Sciences Economiques et Sociales ».
- Le second enseignement d'exploration est à choisir parmi :
 - Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS)
 - Littérature et Société
 - Santé et Social
 - Création et Activités Artistiques, option Patrimoine

Vous devez obligatoirement classer ces quatre enseignements selon vos préférences (1=vœu prioritaire). Si nous mettons tout en œuvre pour satisfaire les vœux 1, vous êtes cependant susceptible d'être affecté sur un vœu 2,3 ou 4.

OPTION FACULTATIVE

Les élèves ont la possibilité d'étudier en plus des enseignements obligatoires, des enseignements optionnels.

Un élève ne peut choisir qu'une seule option parmi :

- Allemand LV3
- Arabe LV3
- Arts Plastiques > sélection sur dossier
- Cinéma-Audiovisuel > sélection sur dossier
- CPL (Complément au Programme Libanais) > sélection sur dossier
- Espagnol LV3
- Italien LV3
- OIB (Option Internationale du Baccalauréat) > sélection sur dossier
- Théâtre > sélection sur dossier

ATTENTION !

- Ces options n'ouvriront que sous réserve d'un effectif suffisant.
- Vous pouvez formuler deux vœux ordonnés. Dans le cas où votre premier vœu ne pourrait être satisfait, nous étudierons alors votre second vœu.

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTIONS en 1^{ère} 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de 1^{ère} étudient l'anglais (3h / semaine).

PROGRAMME LIBANAIS, PROGRAMME FRANCAIS

En 1^{ère},

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement
 - l'arabe (3h/semaine)
 - l'histoire-géographie en ES et L uniquement (1,5h/semaine).
- Les élèves **dispensés** du programme libanais
 - ayant suivi les cours en 2^{nde} de programme libanais, peuvent
 - ✓ suivre la totalité de l'enseignement de 1^{ère} programme libanais (comme les non dispensés).
 - ✓ ou suivre les cours du seul programme français. Leur LV2 est alors l'arabe (3h/semaine).
 - N'ayant pas suivi le programme libanais en 2^{nde}, ne suivent que le programme français en 1^{ère} et étudient la même LV2 qu'en 2^{nde}.

SERIE L uniquement > Spécialité et Littérature étrangère en langue étrangère

En 1^{ère} L,

- les élèves doivent choisir une spécialité parmi :
 - Anglais approfondi (2h/semaine)
 - Mathématiques (4.5h/semaine)
- les élèves suivent tous un enseignement de littérature anglaise en langue anglaise (2h/semaine)

OPTION FACULTATIVE

En 1^{ère}, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre l'étude de l'option suivie en 2^{nde}.

ATTENTION ! A priori on ne commence pas une option en 1^{ère}, toutefois chaque demande sera étudiée au cas par cas en fonction des places disponibles.

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

INSCRIPTIONS en **Terminale** 2016-2017

ANGLAIS

Tous les élèves de Terminale étudient l'anglais (3h / semaine).

PROGRAMME LIBANAIS, PROGRAMME FRANCAIS

En Terminale,

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement,
 - l'arabe (3h/semaine)
 - l'histoire-géographie en ES et L uniquement (1,5h/semaine).
- Les élèves **dispensés** du programme libanais
 - ayant suivi en 1^{ère} les cours du programme libanais, peuvent
 - ✓ suivre la totalité de l'enseignement de Terminale programme libanais (comme les non dispensés).
 - ✓ ou suivre les cours du seul programme français. Leur LV2 est alors l'arabe (3h/semaine).
 - n'ayant pas suivi en 1^{ère} les cours du programme libanais, ne suivent que le programme français et ont pour LV2 celle déjà étudiée en 1^{ère} .

SPECIALITE

- En **Terminale L**, les élèves poursuivent la **même spécialité que celle suivie en 1^{ère}**
 - Anglais approfondi
 - Mathématiques.
- En **Terminale ES**, les élèves doivent choisir une spécialité parmi :
 - Mathématiques (1.5h/semaine)
 - Sciences Sociales et Politiques (1.5h/semaine)Ces spécialités ouvriront sous réserve d'effectifs suffisants.
- En **Terminale S**, les élèves doivent choisir une spécialité parmi :
 - Mathématiques (2h/semaine)
 - Physique-Chimie (2h/semaine)
 - Sciences de la Vie et de la Terre (2h/semaine)
 - Informatique et Sciences du Numérique ou ISN (2h/semaine)Ces spécialités ouvriront sous réserve d'effectifs suffisants.

OPTION FACULTATIVE

En Terminale, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre l'option déjà suivie en 1^{ère}.

ATTENTION ! Aucune option (LV3, CPL, OIB, Options artistiques) ne peut être commencée en Terminale.

DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le 15 juin 2017.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le 15 juin 2017 au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2017-2018.

Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.

Le Complément de Programme Libanais (CPL)

Dès la classe de 2nde, les élèves qui envisagent de poursuivre leurs études dans une université implantée au Liban ou qui souhaitent accéder à des études supérieures sélectives peuvent bénéficier de modules d'enseignement supplémentaires dans les matières scientifiques :

- 2 heures de mathématiques,
- 2 heures de physique-chimie
- 1 heure de SVT.

Cette inscription est très fortement recommandée dans la perspective

- des concours d'entrée aux universités implantées au Liban et de la poursuite d'études dans ces universités
- de l'entrée en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles scientifique (CPGE) en France après leur baccalauréat.

Suivre le CPL nécessite une grande capacité de travail. Le nombre de places est limité. L'accès au CPL se fait sur étude de la motivation et dossier scolaire de l'élève.

En 2nde, les élèves qui choisissent le CPL ne peuvent choisir d'autre option facultative.

L'inscription vaut engagement pour l'année entière, comme pour toutes les autres options.